

Lettre aux adhérents

En tout début d'année 2003, l'ACEP a tenu sa première Assemblée Générale, dont vous avez reçu le compte rendu. Conformément à nos engagements, cette lettre vous informe des actions de notre premier trimestre.

La réussite de la course pédestre

Cette première édition de la course pédestre a reçu un accueil enthousiaste, tous les coureurs ont unanimement apprécié la qualité technique du parcours et l'organisation. Avec l'expertise de Brigitte BEC, nous espérons pouvoir renouveler cette manifestation en 2004.

Les difficiles relations avec notre municipalité

Nous avons évoqué lors de notre AG, la non réponse à nombre de nos courriers relatifs à la qualité de notre environnement proche. Le constat à ce jour est que la situation n'évolue pas, entraînant un inévitable frein à l'avancement de nos dossiers et au développement de l'Association ; en particulier l'absence de salle mise à notre disposition empêche la réunion des groupes d'échanges sur les thèmes ciblés en AG.

Au verso, se trouve une lettre que nous avons adressé au Sous Préfet suite à un incident grave, notre association ne pouvant pas rester passive devant ce type de comportement inacceptable.

La remise en état de l'église démarre

L'architecte nous a présenté les travaux à venir et nous restons vigilants sur le respect du planning qui prévoit le démarrage des travaux importants dès l'automne prochain. L'efficacité des démarches d'obtention des subventions par la Commune est la condition au respect de cette date.

Les infractions à la réglementation de la décharge

Pour préparer la prochaine réunion de la CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance) prévue en mai 2003 à propos de la décharge, des actions d'observation des pratiques en cours sur le site sont menées.

L'échange avec des associations voisines se développe

... La Persévérante Pontoise organise des randonnées pédestres qui nous sont ouvertes et des circuits campestriens seront inscrits à son programme prochainement,

... En collaboration avec l'ASEPA (Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Pont-sur-Yonne et ses Alentours), nous organisons en mai une journée découverte des polissoirs mégalithiques et des orchidées sur Champigny et Villemannoche.

Pensez à renouveler votre cotisation pour 2003 et encouragez vos amis et votre entourage à nous rejoindre comme nouveaux adhérents

Fac-similé de la lettre adressée à Monsieur le Sous-Préfet en date du 31 mars 2003

« Objet : **Incident à la suite du Conseil Municipal du samedi 29 mars 2003**

Monsieur le Sous-Préfet,

Lors de notre entretien à la Sous-Préfecture du 21 février dernier, nous vous avons entretenu des difficultés de relation entre Monsieur le Maire de Champigny (également Vice-Président de la Communauté de Communes de Yonne Nord, en charge de l'Environnement) et notre Association soucieuse du Cadre de vie, de l'Environnement et du Patrimoine de Champigny-sur-Yonne.

La volonté de notre Association de s'informer sur les sujets auxquels elle s'intéresse, l'amène à déléguer des représentants à assister aux séances publiques des conseils municipaux de Champigny.

Dès lors, les soussignés ont assisté à la séance du Conseil Municipal réuni ce samedi matin. A l'issue de cette réunion, vers 13h45, en sortant de la salle et en présence encore de quelques Conseillers, nous avons été mis en accusation par Monsieur le Maire, qui violemment nous menaça à deux reprises de violences physiques. Monsieur le Maire hurla selon ses propres mots « je vous casse la gueule si je vous rencontre dans Champigny, vous avez intérêt à changer de trottoir » ; puis Monsieur le Maire ajouta alors le geste à la parole, bras levé à portée de contact physique violent, hors de lui, un Conseiller Municipal le retenant pour éviter qu'il ne nous frappe. Nous avons conservé notre calme tout en restant ferme, sans aucune colère, ni provocation, effarés par une telle vindicte de la part du premier élu de notre Commune.

Nous tenions par le présente à vous informer de ces faits, dont un procès-verbal a été rédigé par la Gendarmerie de Pont-sur-Yonne le lundi matin 31 mars en fin de matinée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, nos respectueuses salutations.

Le secrétaire

Le Président de l'ACEP

Michel GUILLON-COTTARD

Jacques FALIERE »